Sujets dans le Newsletter 09/2015

1. Interview: "Le Forum PME défend les intérêts des petites et moyennes entreprises au niveau fédéral"
2. Accueillir un stagiaire dans son entreprise: ce qu'il faut savoir
3. Nouvelles mesures pour réduire la charge administrative des entreprises
4. Décompte électronique de la TVA
5. Le nouveau financement de la formation pro-fessionnelle supérieure rencontre un écho positif
6. Etiquettes, labels, prix: comment faire?
7. Interview: "Le Mexique constitue un pont idéal vers le continent américain"
8. Le Conseil fédéral arrête l'ordonnance portant sur la coopération internationale en matière de formation
9. Croissance modérée également en 2016

1. Interview: "Le Forum PME défend les intérêts des petites et moyennes entreprises au niveau fédéral"

Le Forum PME s'engage pour que l'administration fédérale accorde, dans le cadre de son activité, une attention particulière aux petites et moyennes entreprises. Ses membres sont régulièrement invités à prendre position sur des lois ou ordonnances fédérales dans le cadre des procédures de consultation. Retrouvez toutes les activités importantes menées par la commission extra-parlementaire dans l'interview de son co-président, Eric Jakob, publiée sur le Portail PME.

"Le Forum PME défend les intérêts de petites et moyennes entreprises au niveau fédéral"

2. Accueillir un stagiaire dans son entreprise: ce qu'il faut savoir

De plus en plus de PME suisses recourent à des stagiaires. Selon l'Office fédéral de la statistique, 1,4% des personnes salariées accomplissait un stage en 2014, contre 0,7% dix ans plus tôt. Cette augmentation ne correspond pourtant qu'à une partie des stagiaires présents dans les entreprises helvétiques car elle ne compte pas les travailleurs qui ne sont pas rémunérés durant leur période de stage. Face à cet engouement, des experts rappellent qu'engager des stagiaires demande une bonne préparation en amont. Plusieurs conseils à destination des petites et moyennes sociétés sont à découvrir dans le thème du mois du Portail PME.

Accueillir un stagiaire dans son entreprise: ce qu'il faut savoir

3. Nouvelles mesures pour réduire la charge administrative des entreprises

Alors que la cherté du franc met les entreprises suisses à rude épreuve, il est important qu'elles bénéficient d'allégements administratifs. Le Conseil fédéral a mis sous toit une série de mesures visant notamment à supprimer les formalités inutiles. Parmi les éléments jugés prioritaires figurent l'introduction du paiement de la TVA de manière entièrement électronique et la mise en place d'un guichet unique (one stop shop) pour les sociétés. Il comprend également la fin de l'obligation de signaler à l'avance le lieu de passage des marchandises à la frontière et l'établissement d'un portail informatique de dédouanement. Retrouvez dans l'article du Portail PME des précisions sur ce programme visant à abolir 31 lourdeurs administratives.

Nouvelles mesures pour réduire la charge administrative des entreprises

4. Décompte électronique de la TVA

Les entreprises peuvent désormais remettre leur décompte de la TVA par la voie électronique. Ce nouveau pas vers la cyberadministration simplifie les relations entre les assujettis et l'Administration fédérale des contributions (AFC).

Chaque année, les entreprises transmettent à l'AFC environ 1,2 million de décomptes TVA. Certains jours, près de 15 000 exemplaires sont envoyés. La remise en ligne du décompte TVA, qui a été testée de manière concluante pendant plusieurs mois dans quatre cantons (Bâle-Ville, Soleure, Thurgovie et Uri), est désormais en service. Le décompte sur papier est donc obsolète.

La sécurité du décompte électronique de la TVA est assurée grâce au nouveau portail de cyberadministration, AFC SuisseTax, qui est fondé sur les plus récentes normes de sécurité. Le service du décompte en ligne est gratuit, rapide et toujours disponible. Découvrez les avantages administratifs et techniques de ce système sur la site web de l' AFC

Décompte électronique de la TVA

5. Le nouveau financement de la formation pro-fessionnelle supérieure rencontre un écho positif

Lors de sa session d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la procédure de consultation relative au projet de révision partielle de la loi fédérale sur la formation professionnelle. L'introduction prévue d'un financement public en faveur des participants aux cours préparatoires aux examens fédéraux a été accueillie favorablement par une grande majorité des participants à la procédure de consultation. La révision partielle de la loi et les crédits nécessaires seront soumis au Parlement en 2016 dans le cadre du message FRI 2017 à 2020.

Le nouveau financement de la formation pro-fessionnelle supérieure rencontre un écho positif

6. Etiquettes, labels, prix: comment faire?

Entre les consommateurs qui exigent de plus en plus d'informations et les réglementations qui évoluent régulièrement, difficile de savoir quelles indications faire figurer sur un produit et de quelle manière. Sur le Portail PME vous trouverez une présentation des éléments-clés de l'étiquetage en Suisse.

Etiquettes, labels, prix: comment faire?

7. Interview: "Le Mexique constitue un pont idéal vers le continent américain"

Le Mexique est le deuxième partenaire économique de la Suisse en Amérique latine après le Brésil et avant l'Argentine. Depuis 2001, un accord de libre-échange lie ce pays à l'Association européenne de libre-échange (AELE), dont fait partie la Suisse. Pourtant, bon nombre de PME helvétiques n'ont pas connaissance de l'existence de cet accord. En quoi consiste-t-il? Quels sont les secteurs de l'économie mexicaine les plus prometteurs? Que faut-il prendre en considération avant d'investir ce marché?

Greta Shelley, responsable de la promotion commerciale et des investissements au bureau ProMéxico, qui a ouvert ses portes l'année dernière à Berne, répond aux questions du Portail PME.

"Le Mexique constitue un pont idéal vers le continent américain"

8. Le Conseil fédéral arrête l'ordonnance portant sur la coopération internationale en matière de formation

Dans sa séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a approuvé la nouvelle ordonnance relative à la coopération internationale en matière d'éducation, de formation professionnelle, de jeunesse et de mobilité (OCIFM). Un changement des conditions-cadres dans la législation sur les hautes écoles et la recherche ainsi que dans le domaine de la participation de la Suisse aux programmes d'éducation, de formation professionnelle et de jeunesse de l'UE imposait de remplacer l'ordonnance en vigueur jusqu'ici. L'OCIFM entrera en vigueur le 1er novembre 2015.

Le Conseil fédéral arrête l’ordonnance portant sur la coopération internationale en matière de formation

9. Croissance modérée également en 2016

Prévisions conjoncturelles du Groupe d'experts de la Confédération d'automne 2015. La nette appréciation du franc suisse à la mi-janvier a fortement ralenti la conjoncture au premier semestre 2015. En dépit d'une légère amélioration de la situation de change ces dernières semaines, le Groupe d'experts de la Confédération maintient ses prévisions selon lesquelles l'évolution économique devrait rester timide au 2e semestre 2015 et se consolider seulement au cours de l'année 2016. La situation économique s'améliorera à condition que la conjoncture internationale reste favorable et, notamment, que la reprise se confirme dans la zone euro. Dans l'ensemble, le Groupe d'experts table sur une croissance du PIB de 0,9 % (prévision de juin : +0,8 %) en 2015, et sur une accélération modérée portant la croissance du PIB à 1,5 % en 2016 (prévision de juin : +1,6 %). Compte tenu de cette dynamique conjoncturelle plutôt modeste, le taux de chômage moyen annuel devrait passer de 3,3 % en 2015 à 3,6 % en 2016.

Croissance modérée également en 2016

Éditeur

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Direction de la promotion économique
Secteur Politique PME / eGov PME
Holzikofenweg 36
3003 Berne